

POSITION DE LA CURIF

Sur le rôle des universités dans les métropoles

Les métropoles sont au cœur de la société de la connaissance et du développement économique. La grande majorité de la production scientifique et de l'innovation qui y est liée provient de quelques centaines de clusters dans le monde auxquels participent des universités avec une forte intensité de recherche. Les évaluations les plus récentes mesurant le potentiel des cités dites globales intègrent ainsi des indicateurs sur l'université et les étudiants, aux côtés des paramètres sur l'innovation, l'économie, la gouvernance ou le bien être.

A l'instar des autres pays technologiquement avancés, les universités de recherche françaises sont implantées dans les grandes métropoles et contribuent fortement, de manière directe et indirecte, à leur développement :

- le poids démographique des étudiants atteint 10% dans certaines métropoles et parfois plus de 25% pour la ville principale faisant de cette population un acteur économique en soi ;
- le niveau d'emploi universitaire, auquel il faut associer les emplois des organismes de recherche hébergés, place souvent l'université dans le top 5 des employeurs régionaux ;
- les universités de recherche sont des atouts d'attractivité et de créativité au plan régional, national et international mais également pour les entreprises à la recherche d'un écosystème d'innovation ;
- les universités de recherche abritent le plus souvent de grandes infrastructures qui sont un facteur de rayonnement métropolitain (comme par exemple le calculateur le plus puissant du monde, Milky Way II à Guangzhou) ;
- c'est grâce à l'université qu'un centre hospitalier devient CHU et peut jouer son rôle de référent en santé ;
- la communauté universitaire s'implique de manière importante au sein de la société civile ;
- les universités sont également des vecteurs qui favorisent la richesse culturelle variée d'une métropole, notamment dans son aspect inter-générationnel.

CURIF

Différentes études ont pu quantifier l'impact des universités de recherche sur le développement économique et estimer le retour sur l'investissement qui peut être fait dans ce domaine dont l'étude Biggar mentionnée plus haut.

Si les métropoles sont des acteurs majeurs du développement économique de notre pays et si, d'autre part, les universités de recherche qui y sont implantées sont un facteur de croissance accrue, il est important de faciliter les dispositifs permettant aux métropoles d'investir dans l'enseignement supérieur et la recherche. La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux métropoles qui ont pour objectif non seulement de valoriser leurs fonctions économiques et leurs réseaux de transport mais aussi de développer les ressources universitaires, de recherche, d'innovation et d'assurer la promotion internationale du territoire.

La CURIF souhaite qu'à l'initiative des universités un pacte métropolitain puisse se mettre en place avec les collectivités locales (villes, métropole, département, région) avec une attention particulière pour :

- le développement économique à travers la formation et la recherche rendant le territoire attractif pour les industries et entreprises cherchant à s'installer dans un écosystème propice à leur développement ;
- les questions d'urbanisme, de développement durable et de transport ;
- l'animation culturelle que ce soit en culture scientifique et technique ou artistique,
- l'apport d'expertise auprès de la société et des collectivités.

La CURIF attire l'attention des métropoles sur l'importance d'une réflexion stratégique commune avec les universités de recherche sur le développement territorial et sa dimension internationale et sera attentive aux actions appuyant l'autonomie des établissements notamment en termes d'exploitation de leur immobilier.